



Christelle Maire De Bellis, responsable du secteur de la certification professionnelle pour adultes au service des formations postobligatoires et de l'orientation (à gauche), et Marcia Da Costa, participante aux cours en compétences de base et actuellement en formation d'assistante en soins et santé communautaire CFC par la voie de l'article 32. PHOTO: DAVID MARCHON

Renforcer les bases pour relancer son parcours professionnel

Le Canton de Neuchâtel offre aux adultes en emploi la possibilité de progresser en français, en mathématiques et dans l'utilisation des outils numériques. Marcia Da Costa a bénéficié de ce programme de formation l'an dernier. Elle témoigne, dans un français clair.

Marcia Da Costa le dit sans détour : « Je ne savais pas écrire le mot oui ! » A 53 ans, elle achève aujourd'hui sa formation d'assistante en soins et santé communautaire CFC (ASSC). En parallèle, elle a amélioré son niveau de français, grâce au programme cantonal de renforcement des compétences de base. « Ce programme a été mis en place en 2021, dans le cadre de la stratégie en matière de formation des adultes adoptée par les autorités cantonales et déployée à travers une convention avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération », résume Christelle Maire De Bellis, responsable du secteur de la certification professionnelle des adultes à l'Etat de Neuchâtel. « Il s'adresse aux adultes en emploi du canton et propose des cours de base en français, mathématiques et technologies de l'information et de la communication (TIC). »

« Une grande chance »

Originaire du Brésil, Marcia Da Costa est arrivée en Suisse il y a une trentaine d'années. Elle travaille d'abord en cuisine, puis devient

aide-soignante. Elle prend ponctuellement quelques cours de français, notamment à l'Ecole-club Migros. « Pour aider mes enfants à faire leurs devoirs », explique-t-elle. Le besoin de renforcer ses compétences linguistiques se fait sentir lorsqu'elle décide d'entreprendre une formation d'ASSC dans le cadre d'un parcours « article 32 ». Ce dispositif permet à des adultes en emploi et au bénéfice de plusieurs années d'expérience d'obtenir un CFC ou une AFP sans passer par un apprentissage classique. Elle décide donc de s'inscrire au programme, soutenue dans sa démarche par son employeur.

Tout commence par une évaluation au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE). « Ils devaient voir de quoi j'avais besoin », explique Marcia Da Costa. Elle le sent déjà : « A l'oral, ça allait, mais l'écrit était difficile. » Le résultat des tests confirme ce décalage. Elle est alors orientée vers des cours de français offerts par le canton et animés par l'association Lire et Ecrire. « C'était une grande chance. » Ces formations ont lieu toute l'année, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. « Il est possible de les intégrer à n'importe quel moment, et d'y assister le temps néces-

saire », précise Christelle Maire De Bellis. Des tests permettent de faire le point jusqu'à ce que les objectifs soient atteints.

Un impact au travail et dans la vie quotidienne

Marcia Da Costa rejoint un groupe d'une dizaine de personnes, de cultures et de niveaux différents. « La formatrice s'adaptait, elle demandait : de quoi avez-vous besoin ? » raconte-elle. La solidarité s'installe naturellement : « Il y avait une dame qui ne savait pas écrire au début ; grâce à mes progrès, je pouvais l'aider. »

Elle gagne en aisance à l'écrit et en précision à l'oral. Et les bénéfices dans sa vie professionnelle sont incontestables : « On utilise une tablette pour transmettre les informations entre collègues ; j'ai vu la différence. » Ses progrès lui permettent d'être plus à l'aise dans sa formation d'ASSC CFC : « Le 1^{er} juin, j'ai l'examen écrit ; j'ai encore du stress, mais moins qu'avant. » Marcia Da Costa apprécie également la différence au quotidien : « Quand je reçois une lettre, je comprends. » Elle évoque encore l'importance de maîtriser la langue du pays dans lequel on veut s'intégrer. Et puis, la confiance en soi : « Il faut bien parler pour être écoutée. »

Des profils variés

Comme Marcia Da Costa, 114 personnes ont bénéficié du programme de renforcement des compétences de base en 2025. « Les profils sont variés – entre 30 et 50 ans en moyenne, avec environ deux tiers de femmes – et les

parcours sont hétérogènes : des étrangers, mais aussi des Suisses, parfois déjà titulaires d'un CFC suivent ces cours », résume Christelle Maire De Bellis. « Les demandes concernent principalement le français, puis les outils numériques, tandis que les mathématiques restent plus marginales. » Marcia Da Costa conclut simplement : « Je conseille ces cours à tout le monde. »

Le programme de formation en bref

- Pourquoi ? renforcer l'intégration professionnelle et l'autonomie.
- Qui ? adultes en emploi domicilié-e-s dans le canton.
- Quoi ? français (oral/écrit), mathématiques élémentaires, outils numériques (TIC).
- Comment ? évaluation au CPNE, puis cours adaptés.
- Où ? Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.
- Quand ? possibilité de commencer à tout moment dans l'année.
- Combien ? offert aux Neuchâtelois-es en emploi.

SCANNEZ CE QR CODE
POUR PLUS D'INFORMATIONS



Département de la formation et des finances (DFFI)
Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)
Espacité 1 – 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 889 69 40 – E-mail : sfpo@ne.ch

www.ne.ch

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL